

## La voix de l'Opposition de gauche

Sécurisation de la flexibilité. "L'accord rêvé du Medef".  
Nous sommes "très, très, très content"

17.01.2013

### **Du côté syndical**

J'ai réalisé cet article en ne retenant que les passages significatifs qui permettent au premier coup d'oeil de comprendre que le patronat a obtenu au-delà de ce qu'il espérait lors de cet accord du 11 janvier.

Bien entendu on pourrait épiloguer longtemps sur le rôle de la CGT et de FO qui ne signeront pas cet accord, c'est d'ailleurs le sport favori des opportunistes professionnels qui sont liés à leurs appareils.

Il faut noter d'emblée que la tenue même d'une telle "*négociation*", dont les objectifs correspondant aux revendications du patronat étaient connus d'avance, inacceptables pour un syndicaliste représentant véritablement les intérêts fondamentaux et collectifs des travailleurs, partant de ce constat elle n'aurait jamais dû avoir lieu. Or la CGT et FO en acceptant le cadre, les termes et les objectifs de ces réunions, ont ainsi légitimé par avance son issu qui était connu d'avance puisque aucun syndicat n'avait entrepris de mobiliser les travailleurs contre la tenue de telles réunions, mieux encore, en y participant ils ont permis à la CFDT d'aller au bout de sa logique et de s'engager à signer cet accord patronal. La partage des rôles ou la mise en scène était parfaite.

Il est parfaitement clair que si la CGT et FO avaient refusé d'y participer, ces réunions n'auraient pas pu avoir lieu et cet accord n'existerait pas. Voilà ce que les opportunistes s'emploient sciemment à occulter devant leurs militants et les travailleurs. Je viens de lire le dernier numéro d'*Informations ouvrières* (n°234), l'hebdomadaire du POI, vous n'y trouverez pas un mot sur ce qui vient d'être souligné, rien, ce qui me porte à tirer la conclusion qu'ils sont complices des appareils de la CGT et de FO qui se sont une fois de plus partagés les rôles avec la CFDT, délibérément. Cela vaut pour les autres partis, évidemment. Ces gens-là n'informent pas les travailleurs et les militants, ils leur livrent une information volontairement tronquée et orientée, qui correspond à la politique des appareils traîtres de la CGT et FO, les militants doivent en avoir parfaitement conscience s'ils ne veulent pas se laisser manipuler. Cet argument est développé plus loin.

Pour le moment et sans présager de la suite, chacun peut faire le constat que ni la CGT ni FO n'exigent le retrait de cet accord, et aucun dans la foulée, ce qui est logique, n'appelle les travailleurs à se mobiliser.

Que la CFDT, la CFTC et la CGE-CGC aient donné leur accord au Medef, c'était tout naturel, c'était conforme à la nature de ces syndicats organiquement liés au capital. Quant à la CGT et FO ont vient d'exposer en quoi avait consisté leur capitulation, leur trahison des intérêts des travailleurs.

Reste que bon nombre de syndiqués ne partagent pas l'orientation politique des appareils pourris de la CGT et de FO.

A eux d'organiser la résistance contre leur propre direction pour exiger qu'elles engagent le combat au niveau national sur le mot d'ordre du retrait inconditionnel de cet accord, que l'ensemble de leurs instances, sections d'entreprises, unions locales, départementales, fédérales se mobilisent et s'adressent à l'ensemble des travailleurs sur cet objectif, en programmant une grande manifestation nationale unitaire à Paris dans un délais très proche. En y associant les partis ouvriers cela va de soi.

Voilà ce que nous proposons à l'ensemble des militants comme axe de combat sur cette question précise : retrait de cet accord patronal et manifestation nationale unitaire à Paris devant l'Assemblée nationale.

Initiative unitaire, car il serait possible d'y associer des sections d'entreprises et peut-être au-delà d'autres syndicats (d'entreprises), y compris de la CFDT. Il est clair que la remise en cause du contrat de travail et de pans entiers de la législation du travail concernent l'ensemble des travailleurs du secteur privé, l'ensemble des syndiqués au-delà de leur appartenance à un syndicat en particulier.

C'est donc à l'ensemble des syndiqués et des travailleurs qu'il faut s'adresser, y compris ceux de la fonction publique dont nous soutenons l'ensemble des revendications, en appelant les travailleurs du secteur privé à les soutenir également, car l'unité de la classe est indispensable pour faire reculer le patronat et le gouvernement, l'unité de la classe est indissoluble de son combat pour son émancipation du capital et de son Etat...

Ainsi, nous situons notre combat syndical et politique strictement sur le terrain de classe de la classe ouvrière.

L'article en question.

Cet accord devrait engager la France vers un modèle de "*flexisécurité*" à la scandinave. Il doit permettre aux salariés de bénéficier d'une meilleure couverture en cas de chômage, et aux employeurs de pouvoir adapter plus rapidement leur masse salariale en cas de baisse des commandes, (...) une réforme en profondeur du Code du travail.

Désormais, il va falloir le vendre, ce texte. Aux salariés, aux chefs d'entreprise, à l'opinion publique et aux députés. Et comme tout compromis, il fera grincer des dents. "*Avec son nom de maladie honteuse, la flexisécurité fait peur. Ce sera difficile*", reconnaît un conseiller de l'Élysée.

La stratégie est risquée. Si la CFDT a rendu incontournable sa méthode du dialogue social, une lecture approfondie de l'accord montre qu'il n'est pas aussi équilibré qu'il y paraît.

Les salariés ont bien obtenu de nouveaux droits (...) Mais la première mesure n'entrera en vigueur qu'en 2016 et la seconde devra être précisée - et confirmée - lors d'une nouvelle négociation d'ici à la fin de l'année 2013.

A contrario, les concessions obtenues par le patronat - notamment en matière de simplification des procédures de licenciement - pourront être mises en oeuvre dès que l'accord aura force de loi. D'ailleurs si, vendredi soir, la délégation patronale se contentait officiellement d'une sobre "*satisfaction*", un négociateur ne cachait pas, en privé, qu'il était "*très, très, très content*". [lexpress.fr](http://lexpress.fr) 16.01

## **Du côté politique**

Le PG et le Front de gauche ne cesse de réaffirmer qu'ils ne sont pas dans l'opposition au gouvernement, cela signifie qu'au-delà de leurs discours qui se veulent volontiers radicaux ou de leurs gesticulations médiatiques, ils le soutiennent.

C'est partant de ce constat qu'il faut analyser leurs discours et propositions, pour en comprendre les tenants et les aboutissants, leur véritable nature sociale.

- Éric Coquerel (PG) : "*C'est l'accord rêvé du Medef, qu'il voulait faire passer sous Sarkozy et qu'il parvient à faire adopter sous Hollande.*" lepoint.fr 16.01

Le journaliste du Point met les points sur les i.

- Les députés et sénateurs de la gauche de la gauche pourront-ils faire infléchir l'accord dans un sens qu'ils jugent plus favorable au salarié ? Rien n'est moins sûr. Dans la foulée de la conclusion de ce compromis syndical, François Hollande a demandé au gouvernement de "*préparer, sans délai, un projet de loi afin de transcrire fidèlement les dispositions d'ordre législatif prévues dans l'accord*". Les rapporteurs du texte seront les présidents de groupe eux-mêmes, Bruno Le Roux à l'Assemblée nationale et François Rebsamen au Sénat. "*Je me suis engagé depuis plusieurs semaines auprès de tous les partenaires sociaux à faire en sorte que, s'il y a accord, nous le retranscrivions de façon précise, fidèle, loyale dans la loi*", a d'ores et déjà prévenu sur i>Télé le président du groupe socialiste au Palais-Bourbon. lepoint.fr 16.01

Le gouvernement entend retranscrire cet accord sous forme de loi et le faire adopter par le Parlement très rapidement, d'ici la première quinzaine de mars l'affaire devrait être bouclée. Autant dire qu'il veut empêcher qu'une mobilisation massive contre cet accord voie le jour et vienne perturber ou interdire l'adoption de cette loi.

Du côté du POI, je me suis borné à la lecture du n°234 d'*Informations ouvrières*. A-t-il inscrit en gros titre sur sa couverture : retrait de l'accord du 11 janvier liquidant le contrat de travail et des pans entiers de la législation du travail ? Non, on a presque envie d'ajouter, évidemment. Il l'a consacré à l'intervention militaire française au Mali, vaut mieux faire diversion. J'exagère ? Vraiment.

Cherchez-y le mot d'ordre de retrait de cet accord, vous ne le trouverez pas, sauf, et là vous avez le droit d'en sourire, discrètement glissé en bas d'une note rédigée en petits caractères de l'éditorial de D. Gluckstein, à laquelle les lecteurs, soyons-en certains, porteront une attention toute particulière, et encore, s'ils la lisent ! On reconnaît là un procédé qu'on n'ose pas nommer ici qui honore son auteur et nous fait horreur. Pourquoi ? C'est très simple à comprendre.

Vous trouvez à propos de cet accord 6 fois l'expression "*accord historique*", "*compromis historique*" ou historique tout court, autant dire qu'ils l'ont martelé.

- 2 fois dans l'article "*Ce que l'histoire retiendra*" signé Y. L., page 2 ;

- 1 fois dans la même page, dans la présentation de l'article "*Le Syndicat des avocats de France démonte l'accord sur la flexibilité* ;

- 1 fois dans l'éditorial de D. Gluckstein, page 3 ;

- 2 fois dans la même page, dans la bouche de Bernard Saas, "*Un des six initiateurs de la conférence du 1er décembre*" ;

Le POI considère que puisque la CGT et FO ne l'ont pas signé, ce serait forcer le trait de lui attribuer une valeur *historique*. Certes, nous sommes au moins d'accord sur ce point, c'est après que cela se gâte, car l'essentiel est ailleurs.

Yan Legoff écrit : "*Ce que l'histoire retiendra vraiment, et qui sera primordial pour la suite des évènements, c'est que ni la CGT ni FO ne l'ont signé !*

*C'est un véritable échec pour le gouvernement.*"

Ah bon ! Parce qu'il ne savait pas à l'avance que la CGT et FO ne signeraient pas un accord aussi pourri ? On se demandera qui du gouvernement ou du POI a le plus d'illusions dans les appareils de la CGT et de FO, qui des deux prend en compte les rapports qui existent au sein de ces syndicats.

A notre connaissance, mais nous pouvons nous tromper, les syndicats ne se confondent pas avec leurs appareils, nous ne commettons pas l'erreur de confondre leurs dirigeants inféodés au capital et leurs militants qui se font l'écho des besoins et aspirations des travailleurs. Et si leurs appareils entretiennent des relations ou ont des liens avec ceux du PCF et du PS, les militants de ces syndicats qui seraient affiliés à ces partis ne partagent pas forcément la totalité de la politique de leurs dirigeants. L'oublier peut conduire à bien des confusions en effet.

Aveuglé par son dogmatisme viscéral, Yan Legoff nous rappelle ensuite qu'Hollande s'était fait fort lors de sa campagne électorale de lier plus solidement encore les syndicats aux institutions et qu'il a échoué en ne parvenant pas à obtenir la signature de la CGT et de FO au bas de cet accord. Pourquoi pas. Mais une fois de plus l'essentiel est ailleurs.

Il enchaîne en disant que "*François Hollande s'était présenté comme plus qualifié, plus habile à cette tâche que Nicolas Sarkozy*", après avoir rapporté plus haut les paroles du Premier ministre : Cet accord " « *est le plus important depuis plus de trente ans* »", or c'est exactement ce qu'il vient de prouver. Alors pourquoi Yan Legoff ne le signale-t-il pas? Cela ne présenterait-il aucun intérêt que les travailleurs et les militants tirent les enseignements politiques de cette expérience, qu'ils sachent quelle est la véritable nature sociale de Hollande et son parti, que finalement rien ne distingue Sarkozy de Hollande, ce que l'entrée en guerre de l'Etat au Mali confirme ? Qui soulage-t-il, qui protège-t-il ainsi ? Hollande et son gouvernement, les institutions, le régime. Eh oui ! Et derrière les appareils de la CGT et FO, ainsi la boucle (de l'opportunisme) est bouclée.

L'éditorial de D. Gluckstein est du même tonneau. Vous pouvez le lire et vérifier s'il y aurait une erreur dans ma démonstration.

Avez-vous compris la manoeuvre ? Ils dénoncent cet accord, ensuite ils nient son caractère historique, jusque là on se dit tout va bien, puis quand on prend la peine de lire attentivement la suite, on comprend qu'ils en minimisent l'importance pour soulager Hollande, le gouvernement et les appareils de TOUS les syndicats, qu'ils en dénoncent la portée par ailleurs passera dès lors au second plan.

Vous n'avez pas tout compris, ce n'est pas assez clair, alors enfonçons le clou.

Plus loin Yan Legoff affirment en parlant du gouvernement et du Medef : "*Ils savent pertinemment que ce positionnement de la CGT et de FO peut être un point d'appui décisif pour la résistance des travailleurs*", mais étrangement, ils ne sauraient pas que les appareils qui contrôlent ces syndicats sont vendus et qu'ils feront tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher que cette "*résistance des travailleurs*" puisse s'exprimer, un peu gros à avaler, non ?

Vous vous dites que Yan Legoff va se rattraper à la fin de son article, qu'il va nous proposer un axe d'action politique basé sur le retrait de cet accord, pas du tout, c'est encore se faire une illusion, il nous cause de sa boutique qui n'est pas du tout concerné par cet accord, très fort n'est-ce pas : "*Dans l'enseignement, le gouvernement est confronté au rejet quasi unanime des syndicats concernant son projet d'aménagement des rythmes scolaires et de « territorialisation » de l'école.*"

J'avais terminé cet article et j'ai dû m'absenter, entre temps j'ai encore réfléchi à cette question et je rajoute un mot.

Contrairement à moi qui n'aie pas eu entre les mains les documents du Medef, les syndicats et de ce fait les différents partis en disposaient depuis plus de trois mois, ils ont également eu le temps d'examiner l'essentiel la "*note d'orientation du ministre du Travail, Michel Sapin, du 7 septembre 2012 qui ouvrait ces "négociations"* (IO n°234 page3). Ils ont donc eu largement le temps de consulter leurs instances et de décider de rompre avec ces "*négociations*" qui avaient pour unique thème ou objectif un formidable recul de la législation du travail en faveur du patronat. Force est également de constater qu'ils ne l'ont pas fait. Les dirigeants de la CGT et de FO ont sans doute consulté leurs propres cadres et conclu qu'il fallait aller au bout de cette mauvaise farce, donc avec l'aval des différents partis occupant des fonctions ou des postes importants dans ces syndicats, d'où la conclusion qu'ils en sont complices.

Il est parfaitement clair que si les dirigeants du POI qui dirigent neuf fédérations (selon une infos déjà anciennes) sommaient Mailly d'engager immédiatement toutes les instances de FO dans le combat pour le retrait et n'hésitaient pas à remettre en jeu leurs mandats et leur participation à ce syndicat en cas de refus, il y a fort à parier que Mailly serait obligé de s'exécuter, à moins que les positions dont dispose le POI au sein de FO aient été exagérées, je n'en sais rien.

Un dernier point.

Il ne faut pas se laisser abuser par les déclarations tonitruantes des uns et des autres 6 jours après la conclusion de cet accord, répétons-le, en dehors de tout mot d'ordre de mobilisation des syndicats et de la classe exigeant le retrait, vous pouvez en déduire : syndicaliste de lutte de classe en parole, social-traître ou capitulard dans les faits.

Encore un mot.

On nous suggère que la position adoptée par la CGT et FO pourrait être un point d'appui dont les travailleurs pourraient se saisir. Baliverne, il suffit de leur mettre sous le nez les termes précis de cet accord pour qu'ils comprennent immédiatement qu'il porte gravement atteinte à leur condition ou leurs droits. Il n'est pas nécessaires de les ramener (constamment) dans les sales pattes des appareils de ces syndicats pour qu'ils participent à cette la bataille.

Ajoutons pour qu'on ne nous reproche pas (abusivement) d'avoir une approche antisyndicale, dans quelle circonstance devrait-on y faire référence, en présence de travailleurs ou de militants qui soutiendraient cet accord ? Mais dans ce cas-là cela signifierait qu'ils n'en connaîtraient pas le contenu exact, il suffirait donc de leur présenter pour qu'immédiatement ils comprennent qu'il va à

l'encontre de leurs besoins ou aspirations. J'aurais même plutôt tendance à penser que la référence aux dirigeants syndicaux serait dans bien des cas maladroite au regard du manque de confiance que les travailleurs témoignent envers les syndicats (et les partis ouvriers). Cela ne viendra peut-être pas à l'esprit d'un militant au garde-à-vous devant ses dirigeants, mais davantage à ceux qui ont conservé ou développé un esprit critique ou libre.

Il serait même nécessaire de constituer dans toutes les entreprises où sont présents les syndicats et au niveau local des comités unitaires intégrant les syndicats, afin de faire participer à ce combat et d'organiser le maximum de travailleurs. A suivre.